

Jeanne Drevet

« Plus-un sans le savoir¹ »

Ce fut un cartel :

Notre cartel, dont le thème était la sexualité féminine, était composé de : Thérèse Thévenard, Laure Thibaudeau, Maléna Hansson, Carlos Guevarra et moi-même ; j'ai participé à ce cartel, en qualité de Plus-un.

Nous qualifions le cartel, de « trans-genre », puisque composé de femmes et d'un homme d'une part, de membres de diverses écoles d'autre part : trois des Forums du Champ lacanien, une de l'APJL et une de l'EPSF.

Ce qui m'intéressait était à la fois cette dimension d'altérité et la volonté partagée de travailler en cartel, présente, dès le départ et posée a priori.

Nous avons décidé de travailler sur le texte de Lacan de 1958, « Propos directifs pour un Congrès sur la sexualité féminine² », sans déterminer à l'avance, le temps que nous nous donnions pour le faire.

Et de fait, nous avons pris notre temps : la première réunion pour mettre en place le cartel a eu lieu le 29 novembre 2006 et la dissolution du cartel eut lieu le 22 décembre 2009.

Il faut dire que divers événements sont intervenus ; l'accident subi par l'un des membres de notre cartel a d'abord suspendu le projet ; puis le long séjour à l'étranger d'un autre membre, ainsi que la grossesse d'une autre, enfin, la naissance de son fils, ont retardé le travail.

En cours de cartel, il fut question d'une rencontre avec un groupe d'analystes grecs des Forums, avec lesquels nous pourrions échanger sur le résultat de notre travail ; cette idée fut abandonnée puis reprise, et le voyage en Grèce eut lieu, finalement, en novembre dernier, soit près d'un an après la dissolution du cartel, et sans Laure, qui était dans l'impossibilité de se joindre à nous.

Il m'avait été demandé de travailler sur la forme cartel et de ses distinctions d'avec le groupe de travail ; j'avais donc travaillé exclusivement sur ce point, qui ne présente aucun intérêt ici.

Refaire un travail sur ce cartel m'a été impossible et je voudrais seulement témoigner des effets que la forme cartel a eus sur notre groupe, en tous cas, sur moi.

¹ Exposé lors de la demi-journée organisée par le secrétariat aux Cartels et aux Espaces, « Les dimensions du temps dans l'expérience de travail en petit groupe : cartel, espace, groupe de travail », le 5 février 2011 à l'IPT, Paris. Le caractère oral de cette intervention a été conservé.

² J. Lacan, « Propos directifs pour un Congrès sur la sexualité féminine », *Écrits*, Paris, Seuil, 1966, p. 725.

Bien entendu, la décision prise a priori de travailler en cartel n'offre aucune garantie et ce n'est guère qu'après la dissolution que l'on peut en repérer le fonctionnement.

Et justement, que puis-je dire de notre cartel, maintenant que plusieurs mois ont passé, depuis que nous y avons mis fin ?

Si la fonction de Plus-un supposait un savoir en plus sur l'objet de travail du cartel, alors, la demande qui me fut faite, d'être Plus-un dans le cartel qui se mettait en place, aurait été d'emblée l'objet d'un malentendu : mon intérêt pour le thème du cartel partait précisément du désir d'en apprendre quelque chose, de ce côté-là, qui ne cessait de m'échapper.

Nous savons que cette imputation de savoir au Plus-un, qui pouvait exister à l'origine des cartels et qui n'a peut-être pas totalement disparu, ce qui justifie mon insistance, fait contre-sens à la visée de Lacan.

De surcroît, je me suis rendue compte, dans l'après-coup, qu'un autre savoir m'échappait, celui de l'histoire institutionnelle qui liait les autres membres du cartel.

Si cette histoire n'est pas apparue pendant la plus grande partie du cartel, c'est que nous avons réussi à travailler en commun, en n'étant « pas-tout dans l'institution ».

Quelque chose a contribué à cela : durant le cartel, deux d'entre nous ont partagé l'expérience de passeur et un autre a participé à un cartel de passe ; la passe, pas sans lien avec le thème du cartel, a ainsi été au coeur de notre travail, éloignant, c'est sûr, toute question d'ordre institutionnel.

Cependant, il me semble que nous n'avons pas été suffisamment rigoureux sur le temps imparti pour notre travail.

Je sais que Laure ne partage pas ce point de vue et chacune de nos discussions sur ce point renouvelle notre divergence.

Il me semble, quant à moi, que les événements survenus au cours du cartel n'en ont pas seulement rallongé la durée au-delà de la limite théorique des deux ans ; l'allongement, voire l'étirement du temps, a contribué à produire des liens entre nous qui, pour avoir, sans nul doute, enrichi notre travail, ne l'ont pas moins rendu plus compliqué.

Les liens ainsi tissés, ont pris, me semble-t-il, une large part dans les difficultés auxquelles nous nous sommes heurtés, lorsqu'il s'est agi de nous séparer.

Je dirais que nous étions, progressivement, de façon inaperçue de nous, sortis du temps logique de travail — temps propre du cartel — , ce qui eut pour conséquence d'entamer le transfert de travail et de permettre à l'institutionnel de prendre une place dont nous ne mesurons pas alors les effets.

Il était temps de nous séparer et nous n'y parvenions pas.

C'est dans ce moment-là du cartel (et ce n'est qu'en préparant ce travail, par l'écriture du titre qui m'est venu sans y penser que j'en ai pris

conscience), que cette fonction de Plus-un — que mon nom était censé supporter — je crois l'avoir effectivement exercée.

Car, alors que je croyais avoir agi sur un coup de tête, en interpellant l'un des cartellisants pour l'interroger sur son désir de poursuivre notre travail, je me rendis compte, dans l'après-coup de ma brusque intervention, que j'avais, à mon insu, effectué la tâche dévolue au Plus-un de veiller au désir de chaque un.

Et, de même, ce sont les obligations formelles attachées au cartel dont Laure s'est saisie, pour rappeler que la dissolution du groupe exigeait son élaboration ; cette initiative qui nous a conduits à nous réunir une dernière fois — et qui n'aurait pas eu lieu sans notre attachement à la forme sous laquelle nous avons placé notre travail — nous a permis de repérer des enjeux qui seraient, sans cela, restés insus ou seulement entraperçus.

Ce n'est qu'au cours de cette ultime séance de travail que notre cartel, a révélé, dans l'après-coup et dans l'histoire de chaque un, sa logique inconsciente.

J'ai aujourd'hui la conviction que c'est le recours à la « forme cartel » que nous devons d'avoir réussi la dissolution, là où la rupture menaçait.